

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

211-213, avenue Jean Lolive

U 82 | U 2

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 26/05/2023 Valide jusqu'au : 26/11/2023 N° de commande : 325204

Cadastre:

93055 000 U 82 93055 000 U 2

Commune: PANTIN Code postal: 93500 Code insee: 93055

Lat/Long: 48.89474405, 2.41989049206087

Vendeur ou Bailleur : SCCV PANTIN CANAL Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES



Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <u>georisques.gouv.fr</u> (article R.125-25)

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des infor	mations mises à disposition p	ar arrêté pi	réfectoral				
N° 07	7-3656	(du 03/10/2007		Mis à jour le	10/01/2019)
2. Adresse ou parcelles			Code postal ou Insee	Commur	ie		
U 82 U 2			93500		PA	NTIN	
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'U	JN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQU	JES NATURELS	S (PPRN)				
> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est s	situé dans le périmètre d'un PPR N				Oui	X Non	
Prescrit X	Anticipé		Approuvé		Date	10/01/2019	
Si oui, les risques naturels pris en considération	on sont liés à :						
inondation	crue torrentiel	lle	remontée de na	appe		avalanches	
cyclone	mouvements de terra	in X	sécheresse géotechn	ique		feux de forêt	
séisme	volca	an	au	utres			
Extraits des documents de référence -> Cf: car	rtographies ci dessous						
> L'immeuble est concerné par des prescriptio	ns de travaux dans le règlement du	PPRN			Oui	Non	
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés					Oui	Non	
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'U	JN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQU	JES MINIERS	(PPRM)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un	PPR M				Oui	Non	χ
prescrit	anticipé		approuvé		date		
Si oui, les risques naturels pris en considération	on sont liés à :						
	mouvements de terrain		autres				
Extraits des documents de référence -> Cf: car	rtographies ci dessous						
> L'immeuble est concerné par des prescriptio	ns de travaux dans le règlement du	PPRM			Oui	Non	
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés					Oui	Non	
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'U	JN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQU	JES TECHNOL	OGIQUES (PPRT)				
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un	PPR T prescrit et non encore appro	uvé			Oui	Non	χ
Si oui, les risques technologiques pris en cons	idération dans l'arrêté de prescripti	on sont liés à	:				
Effet toxique	Effet thermiqu	ıe	Effet de	surpression			
> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un	PPR T approuvé				Oui	Non	Χ
Extraits des documents de référence -> Cf: car	rtographies ci dessous						
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriat	ion ou de délaissement				Oui	Non	
L'immeuble est situé en zone de prescription					Oui	Non	
Si la transaction concerne un logement, les tra	· ·				Oui	Non	
Si la transaction ne concerne pas un logement					Oui	Non	
est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location							
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE							
L'immeuble se situe dans une commune de sis	smicité classée en						
zone 1 Trés faible X	zone 2 Faible	zone 3 N	Modérée zor	ne 4 Moyenne		zone 5 Forte	
INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION D	E SOLS						
> Le terrain est situé en secteur d'information	sur les sols (SIS)				Oui	Non	χ
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU	70NAGE RÉGI EMENTAIRE À POTEN	ITIFI RADON					
> L'immeuble se situe dans une commune à p		ITTEE IVIDOIV			Oui	Non	χ
						IVOII	٨
INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INC		A UNE CATAS	STROPHE NATURELLE, MINIERE OI	U TECHNOLOGIQUE			
> L'information est mentionnée dans l'acte de	vente				Oui	Non	
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'U	JNE ZONE EXPOSÉE AU RECUL DU TR	RAIT DE CÔTE	(ZERTC)				
> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de *Non communiqué (en cours d'élaboration par la commune)	e côte N/C*	à l'hori	zon de 30 ans	à l'horizon entre	30 et 100 ans	Non	Х
Vendeur ou Bailleur		Date /	/ Lieu		Acquéreur ou l	Locataire	

Modèle Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnnement MTES / DGPR juillet 2018

26/05/2023 / PANTIN

SCCV PANTIN CANAL

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

2. Adresse Code postal ou Insee PANTIN U 82 U 2 93500 PANTIN SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB) >L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Révisé Approuvé Date Si oui, nom de l'aérodrome :	Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral N° - du Mis à jour le						
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB) > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Révisé Approuvé Date							
>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Révisé Approuvé Date							
Révisé Approuvé Date							
The state of the s	Χ						
Si oui, nom de l'aérodrome :							
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non							
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Non							
SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)							
L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit défnie comme :							
NON X zone A ¹ zone B ² zone C ³ zone D ⁴ Aucun Très forte Forte modérée Faible							
Aucun Très forte Forte modérée Faible ¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)							
(merical de la course d'indice Eden 70)							
² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)							
³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)							
4 (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général							
des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation							
réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.							
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE Document de reference :							
Document de reference.							
Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante :https://www.geoportail.gouv.fr/							
Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :							
peut être consulté à la maire de la commune de : PANTIN							
où est sis l'immeuble.							

Vendeur ou Bailleur

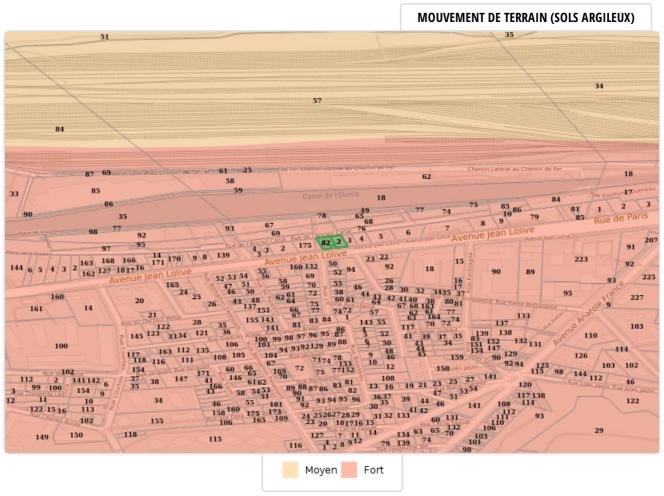
Date / Lieu

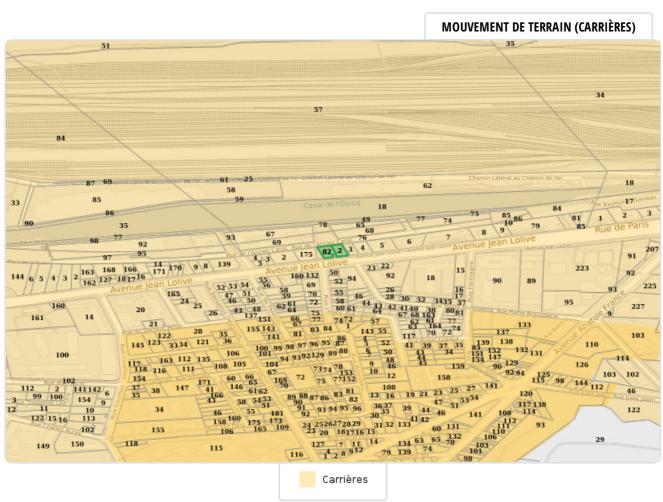
SCCV PANTIN CANAL

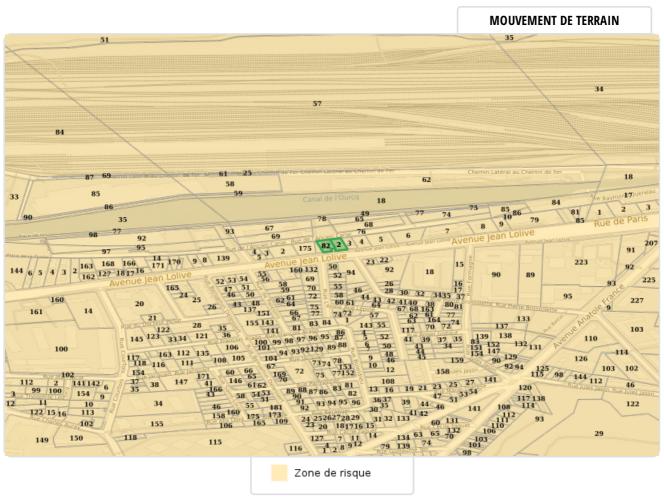
26/05/2023 / PANTIN

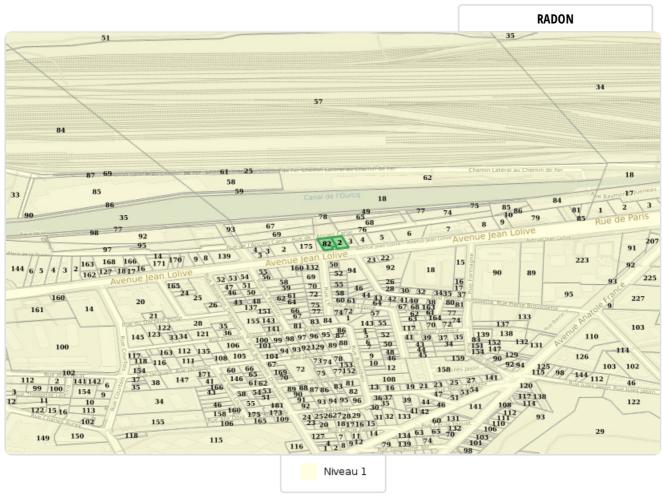
Acquéreur ou Locataire

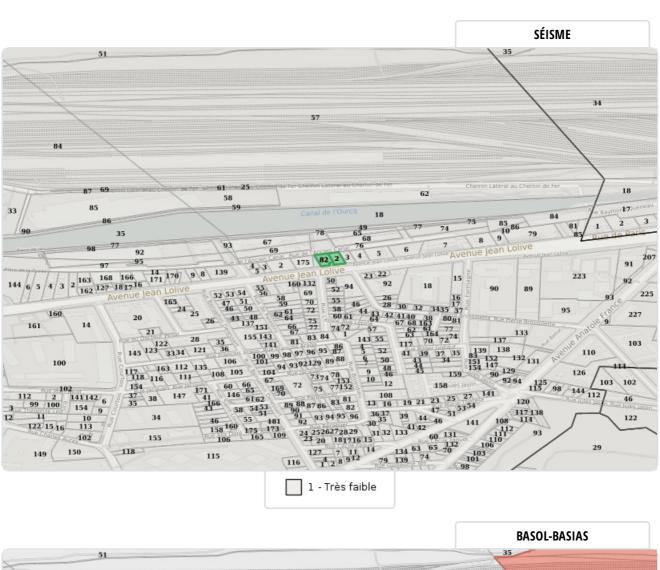
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/

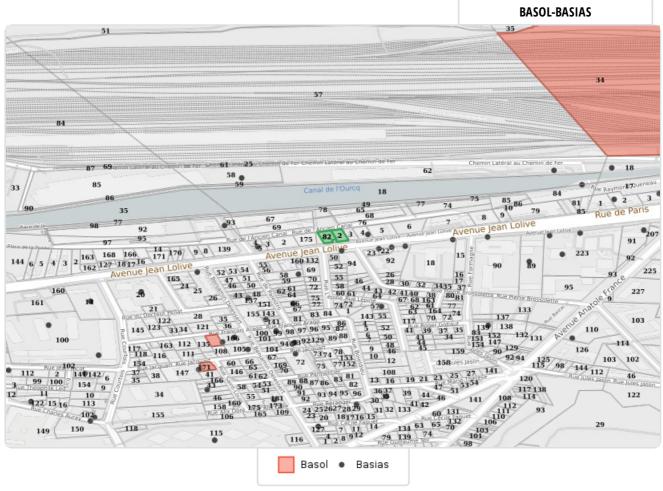


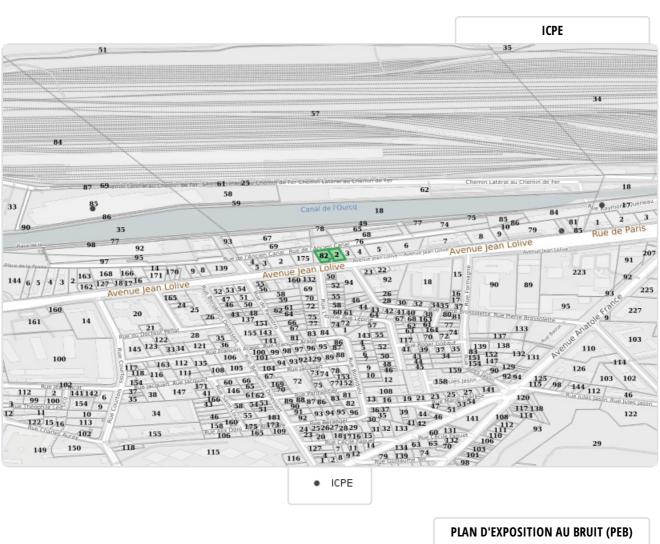


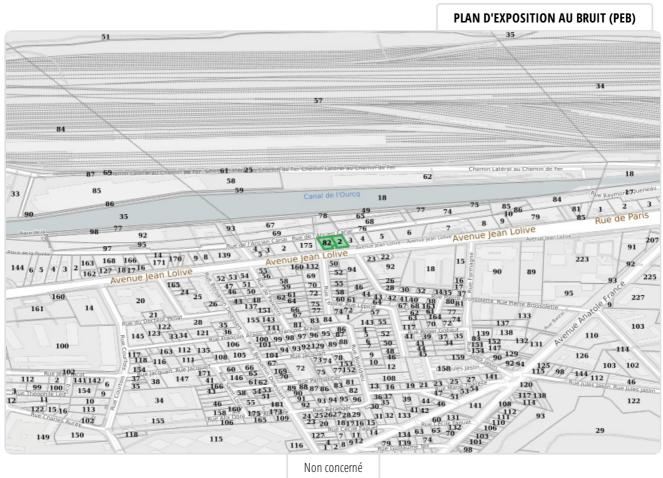


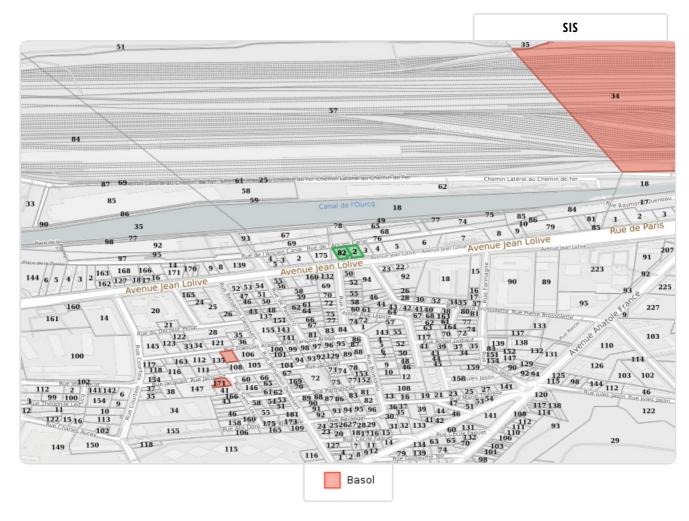












Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

BAse de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	MIDAS	25 mètres
-	MIDAS	26 mètres
-	AUTO PALESTRO	26 mètres
-	AUTO PALESTRO	39 mètres
-	FRELON; VAYSSETTE; WICART	42 mètres
-	SHELL; BARDAY (M.) STATION SERVICE	54 mètres
-	FRELON; VAYSSETTE; WICART	56 mètres
-	GAP ; GARAGE MAZUELLE ; GARAGE CLERMONT ; COMPTOIRS FRANÇAIS (les) ; Ets MODERNES GARAGE AUTOMOBILE	68 mètres
-	SHELL; BARDAY (M.) STATION SERVICE	69 mètres
-	MIDAS ; SILENCE AUTO (SARL)	78 mètres
-	GAP ; GARAGE MAZUELLE ; GARAGE CLERMONT ; COMPTOIRS FRANÇAIS (les) ; Ets MODERNES GARAGE AUTOMOBILE	83 mètres
-	SABLE frères INTERNATIONAL; SPID - Sté des PRODUITS DIELECTRIQUES; CABLERIE MORIN; TOLERIE GENERALE MARTIN; EMAILLERIE PONCINI frères; PONCINI (M.)	90 mètres
-	MIDAS ; SILENCE AUTO (SARL)	94 mètres
-	SABLE frères INTERNATIONAL; SPID - Sté des PRODUITS DIELECTRIQUES; CABLERIE MORIN; TOLERIE GENERALE MARTIN; EMAILLERIE PONCINI frères; PONCINI (M.)	99 mètres
-	CHAMBRE de COMMERCE de la VILLE de PARIS ; LA MURE (Sté)	111 mètres
-	CARCOL (Sté)	123 mètres
-	CHAMBRE de COMMERCE de la VILLE de PARIS ; LA MURE (Sté)	126 mètres
-	CARCOL (Sté)	137 mètres
-	CHARDIN	164 mètres
-	ATELIERS AUTOS SERVICES ; TRANSPORT PREVOST ; DUHAU	169 mètres
-	TOURAINE (M.); RENAUD (M. Max); POURSIN (M. Emile)	169 mètres
-	CHAMBRE de COMMERCE et d' INDUSTRIE de PARIS - CCIP	173 mètres
-	BRIHAN	174 mètres
-	ATELIERS AUTOS SERVICES ; TRANSPORT PREVOST ; DUHAU	176 mètres
-	CHAMBRE de COMMERCE et d' INDUSTRIE de PARIS - CCIP	178 mètres

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
_	CHARDIN	178 mètres
_	TOURAINE (M.); RENAUD (M. Max); POURSIN (M. Emile)	184 mètres
_	GAROTO	184 mètres
_	GAROTO	185 mètres
_	BRIHAN	186 mètres
_	BOUDIN FABRICATION D'EPINGLES A CHEVEUX	219 mètres
	MARCADET	220 mètres
	BOUDIN FABRICATION D'EPINGLES A CHEVEUX	227 mètres
	MARCADET	235 mètres
	BOURREIFF	237 mètres
	SOCOPAR - Sté COMMERCIALE de PARFUMERIE	246 mètres
-	BOURREIFF	240 metres
-		
-	RATP; Sté des TRANSPORTS en COMMUN de la REGION PARISIENNE DEPOT DE TRAMWAY; DLI; DEPOT D'AUTOBUS	253 mètres
-	SOCOPAR - Sté COMMERCIALE de PARFUMERIE	254 mètres
-	GRAMME (Sté) DECOUPAGE DE METAUX; ELECTRO-SOUDURE, LAMPES ELECTRIQUES; FABRICATION DE TRANSFORMATEURS	254 mètres
-	RATP; Sté des TRANSPORTS en COMMUN de la REGION PARISIENNE DEPOT DE TRAMWAY; DLI; DEPOT D'AUTOBUS	268 mètres
-	GRAMME (Sté) DECOUPAGE DE METAUX; ELECTRO-SOUDURE, LAMPES ELECTRIQUES; FABRICATION DE TRANSFORMATEURS	269 mètres
-	AUTONET ; TOTAL ; DIDIER AUTOMOBILE ; Cie FRANÇAISE de RAFFINAGE	273 mètres
-	SIMONI (M.) ou IBOS et SIMONI (MM.)	274 mètres
-	MARCHAL; CASASSA et CULAZ (MM.)	277 mètres
-	COTEL père et fils (Sté des Anciens Ets) ; LETTS	277 mètres
-	SIMONI (M.) ou IBOS et SIMONI (MM.)	280 mètres
-	MARCHAL; CASASSA et CULAZ (MM.)	284 mètres
-	X (abattoir hippophagique) ABATTOIR DE CHEVAUX	284 mètres
-	COTEL père et fils (Sté des Anciens Ets) ; LETTS	287 mètres
-	AUTONET; TOTAL; DIDIER AUTOMOBILE; Cie FRANÇAISE de RAFFINAGE	288 mètres
-	X (abattoir hippophagique) ABATTOIR DE CHEVAUX	291 mètres
-	JEAN LOUIS SARL; SOBERTEX	295 mètres
-	GUILLIER	297 mètres
-	GARAGE SOREMA	303 mètres
-	TRANSPORTS TAG ; Sté ALBERT et JEROME LEVY & leurs Fils - CHAUSSURES ANDRE ; CASASSA et CULAZ	304 mètres
-	JEAN LOUIS SARL ; SOBERTEX	305 mètres
-	MAIRIE de PARIS - SECTION des CANAUX POSTE DE DISTRIBUTION DE CARBURANT	308 mètres
-	TRANSPORTS TAG ; Sté ALBERT et JEROME LEVY & leurs Fils - CHAUSSURES ANDRE ; CASASSA et CULAZ	309 mètres
-	GUILLIER	310 mètres
-	GARAGE SOREMA	312 mètres
-	Les GLACIERES de l'ALIMENTATION	317 mètres
_	MAIRIE de PARIS - SECTION des CANAUX POSTE DE DISTRIBUTION DE CARBURANT	321 mètres
_	X (briqueterie) BRIQUETERIE	331 mètres
_	Les GLACIERES de l'ALIMENTATION	332 mètres
_	X (briqueterie) BRIQUETERIE	344 mètres
	MEDIOUNI (Sté)	349 mètres
-	SECO Eduardo CARROSSERIE, PEINTURE	360 mètres
	MEDIOUNI (Sté)	363 mètres
-		
-	SECO Eduardo CARROSSERIE, PEINTURE	372 mètres
-	SALOMON SAVONNERIE	375 mètres
-	TOTAL CIE FRANÇAISE de RAFFINAGE (SA)	375 mètres
-	SALOMON SAVONNERIE	384 mètres
-	TOTAL Cie FRANÇAISE de RAFFINAGE (SA)	385 mètres
-	X (carbonisation de matières animales) CARBONISATION DE MATIERES ANIMALES	387 mètres
-	SEITA ; MANUFACTURE NATIONALE des TABACS	394 mètres
-	X (carbonisation de matières animales) CARBONISATION DE MATIERES ANIMALES	400 mètres
-	COURTOIS	405 mètres
_	SEITA ; MANUFACTURE NATIONALE des TABACS	408 mètres
_	COURTOIS	418 mètres
	HENNEQUIN (Ets.); POIROT; PAM; CREAS (Sté.); RIOM GARAGE AUTOMOBILE; DLI; TOLERIE, VERNISSAGE	423 mètres
	COTEL père et fils (Sté des Anciens Ets)	424 mètres
-	AUSSEMAT REY; PAPETERIES de FRANCE; BERNOT	424 mètres
-	AND SERVICE OF TAXABLE OF TRAINED OF TRAINED FOR THE AND THE A	424 metres

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	COTEL père et fils (Sté des Anciens Ets)	426 mètres
-	MALLEGO ; PRAVATINER FABRICATION DE BALLONS EN CAOUTCHOUC	431 mètres
-	HENNEQUIN (Ets); POIROT; PAM; CREAS (Sté); RIOM GARAGE AUTOMOBILE; DLI; TOLERIE, VERNISSAGE	431 mètres
-	AIRAULT J.	435 mètres
-	MALLEGO ; PRAVATINER FABRICATION DE BALLONS EN CAOUTCHOUC	437 mètres
-	AUSSEMAT REY; PAPETERIES de FRANCE; BERNOT	439 mètres
-	PERONNE Daniel GARAGE AUTOMOBILE	441 mètres
-	PERONNE Daniel GARAGE AUTOMOBILE	444 mètres
-	AIRAULT J.	449 mètres
-	TOLERIE GENERALE MARTIN TOLERIE	450 mètres
-	COTEL père et fils (Ets)	454 mètres
-	TOLERIE GENERALE MARTIN TOLERIE	463 mètres
-	COTEL père et fils (Ets)	466 mètres
-	LABORATOIRES HEPHAS - M. WAINSTEIN	500 mètres

Liste des sites BASOL (à moins de 500 mètres)

BAse de données de pollution des SOL

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
SSP000034401	Jean-Louis PANTIN	279 mètres
SSP000034401	Jean-Louis PANTIN	289 mètres
SSP040007801	BOBIGNY	372 mètres
SSP040007801	BOBIGNY	384 mètres
SSP000034201	Polidécor PANTIN	479 mètres
SSP000034201	Polidécor PANTIN	494 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
0007404487	STATION SERVICE DE LA MAIRIE DE PARIS Pantin	266 mètres
0007408607	ELIS PANTIN Pantin	286 mètres
0007406188	SNCF MOBILITE - TECHNICENTRE EST EUROPEEN BOBIGNY	332 mètres
0007403762	ROUSTAIN C.M.S. BOBIGNY	456 mètres

Ministère du Développement Durable

Préfecture : Seine-Saint-Denis

Commune: PANTIN

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble U 82 | U 2 93500 PANTIN

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Sécheresse	31/05/1992	01/06/1992	01/06/1992	17/10/1992	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	30/05/1999	30/05/1999	24/08/1999	OUI NON
Sécheresse	01/04/2011	30/06/2011	30/06/2011	17/07/2012	OUI NON
Mouvement de Terrain	15/03/1993	15/03/1993	15/03/1993	28/12/1993	OUI NON
Sécheresse	01/07/2011	30/09/2011	30/09/2011	17/07/2012	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	OUI NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/1990	27/06/1990	27/06/1990	19/12/1990	OUI NON
Sécheresse	01/06/1989	31/12/1991	31/12/1991	17/10/1992	OUI NON
Sécheresse	01/01/2011	31/03/2011	31/03/2011	17/07/2012	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	07/07/2001	07/07/2001	07/07/2001	11/08/2001	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	01/06/1992	01/06/1992	17/10/1992	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/06/1989	31/12/1991	31/12/1991	17/10/1992	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/08/1995	23/08/1995	23/08/1995	31/10/1995	OUI NON
Sécheresse	01/08/2009	31/10/2009	31/10/2009	13/01/2011	OUI NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	23/07/1988	23/07/1988	03/11/1988	OUI NON

Etabli le : 26/05/2023	Nom du vendeur ou du bailleur SCCV PANTIN CANAL
Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur	Nom de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr